



ELECTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL

UNE AUTRE ALTERNATIVE

La CFTC à la Caisse des dépôts

■ D'où venons-nous ?

La nouvelle équipe syndicale est issue de la fusion des deux anciens syndicats CFTC existant dans l'établissement public depuis l'intégration, à compter du 1^{er} mai 2005, des personnels de la Caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines (CANSSM), gestionnaire du régime de retraite des mineurs de fonds.

Les personnels de la CANSSM bénéficient, depuis 1946, d'un statut particulier établi par référence directe au statut de la fonction publique et aux dispositions propres aux fonctionnaires de la Caisse des dépôts. Ils sont juridiquement des salariés privés sous statut.

Aux dernières élections professionnelles de février 2006, la CFTC a recueilli un peu plus de 25% des suffrages .

■ Que faisons-nous ?

La nouvelle équipe du syndicat est à l'œuvre depuis seulement quatre mois. Soyez assuré(e) qu'elle n'a pas ménagé ses efforts durant cette courte période pour reprendre tous les (nombreux) dossiers qui nous concernent tous collectivement, tant au niveau de l'établissement public (DIF, intéressement, égalité femmes/hommes, harmonisation des œuvres sociales, prévoyance santé, télétravail...) que du groupe avec notamment l'important dossier du rapprochement entre les Caisses d'Epargne et les Banques Populaires.

Qu'à cela ne tienne, nous sommes prêts à relever tous ces défis.

Vous avez peut-être déjà pris connaissance de nos actions, dont nous vous rendons compte régulièrement sur notre site mis en ligne récemment sur l'intranet CDC.

■ Comment sommes-nous organisés ?

Une CFTC unique, pour la défense individuelle et collective des personnels, sans distinction de statuts, relevant de l'établissement public Caisse des dépôts. Nous formons tous ensemble (fonctionnaire, privé sous convention collective ou privé sous statut CANSSM) une seule et même communauté de travail organisée par un seul et même employeur. L'évolution à moyen terme de la Caisse des dépôts à laquelle nous devons être particulièrement attentifs, va concerner tous les salariés, quel que soit leur statut. Nous devons rassembler nos forces pour y faire face ensemble.

Pour tenir compte des spécificités propres à chaque statut, la représentation de chaque catégorie est prévue dans une section spécifique, étant précisé que les décisions relèvent bien entendu du conseil syndical élu à cet effet, dans lequel siègent des fonctionnaires et des salariés privés. Un responsable est désigné pour chaque section par les adhérents relevant de ladite section. Par ailleurs, les adhérents retraités désignent l'un d'entre eux pour siéger, de droit, au conseil syndical.

■ Où allons-nous ?

Une nouvelle équipe certes, mais dont l'action est conduite par une défense ferme des valeurs qui fondent la CFTC, c'est-à-dire le respect et la dignité de la personne ; l'esprit de tolérance quel que soit les croyances et convictions individuelles de chacun.

La CFTC ne veut ni la cogestion (gérer avec les patrons) ni l'autogestion (qui refuse l'idée de hiérarchie). Elle prône la troisième voie, la négociation.

La CFTC vous propose autre chose qu'un petit cadeau de fin d'année ! Elle vous propose une véritable alternative, celle d'un syndicalisme sérieux qui ne se prend pas au sérieux. Une défense claire et objective de vos droits, éclairée par le réalisme et le bon sens d'une action constructive.

L'Identité CFTC

Le choix d'une action constructive...

Nous avons choisi d'agir sur le travail comme moyen privilégié de construction sociale. Nous sommes au service des personnes par des actions de proximité, mais aussi par des actions d'innovation sociale qui visent à la construction d'une société de liberté, plus juste, au service de l'accomplissement des personnes.

■ Notre ambition est de construire des accords durables par le dialogue, le partenariat social et le paritarisme.

Nous sommes pleinement des réformistes. Notre action ne se réduit pas à réaliser ponctuellement les compromis autorisés par le rapport de force.

■ Notre démarche est celle d'une « sécurité dynamique ».

Nous sommes ouverts aux adaptations que nécessite l'évolution économique et sociale sous réserve que le changement **respecte les personnes, assure la justice sociale, et serve le bien commun**. Il s'agit d'un principe de précaution sociale.

■ Nous ne nous contentons pas de juger les projets qui nous sont présentés.

Nous nous efforçons d'être **force de proposition** (pas seulement de dénoncer, mais aussi d'annoncer).

■ Nous donnons la priorité à la négociation et faisons appel à la médiation lorsque les conditions l'exigent et le permettent.

Toutefois, nous n'hésitons pas à recourir à la grève quand le dialogue s'avère impossible et que les intérêts en jeu pour les salariés et leurs familles sont proportionnés au moyen.

En tout état de cause nous écartons les initiatives qui mettent en cause le respect des personnes.

■ Nous nous engageons dans la négociation avec un esprit positif.

Nous avons le souci de convaincre et de construire le meilleur accord possible, c'est-à-dire un accord qui servira le mieux les intérêts des salariés sans négliger ceux des autres parties contractantes.



Un syndicalisme d'écoute et de proximité

. **confédéré** pour dépasser les clivages des intérêts particuliers ou catégoriels et mieux répondre aux attentes de justice.

. **au plus près des travailleurs, et à l'écoute** permanente des attentes et des besoins des salariés et de leur famille.

. **soucieux de vérité**, refusant la démagogie

. **au service de la formation des travailleurs**

. **rassembleur**, faisant en sorte que chacun puisse apporter sa contribution et prendre ses responsabilités, là où il se trouve et à la mesure de ses propres possibilités.

. **ouvert** vers l'extérieur pour bénéficier de la richesse de la diversité, mieux servir le bien commun et gagner en efficacité.

. **indépendant** des institutions extérieures – politiques, religieuses...- pour arrêter ses positions et définir ses actions – en distinguant clairement responsabilités syndicales et responsabilités politiques.

. **rendant compte** régulièrement de son action par sa communication interne et externe, la réunion fréquente de ses instances statutaires (assemblées générales, congrès, conseils, bureaux...)

Cher(e) Collègue,

Vous serez appelé(e) à élire, du 2 au 9 juin 2006, vos représentants dans le cadre du premier tour des élections pour le renouvellement des délégués du personnel de l'établissement public. Vous allez désigner des femmes et des hommes, volontaires, motivés et formés pour porter vos revendications professionnelles à la connaissance de votre employeur.

Nous sommes convaincus, à la CFTC, qu'un certain nombre de candidates et de candidats, présentés par les autres organisations syndicales, sont sincèrement motivés pour assumer cette fonction difficile et donc dignes de votre confiance. Nous sommes en revanche plus circonspects sur l'idéologie qui guide certains appareils syndicaux dont ils ou elles sont issus.

Votre vote est capital. Il va non seulement déterminer la représentativité syndicale pour les **trois années** à venir, mais également et corollairement orienter, durant toute cette période, le dialogue social, ou au contraire l'absence de tout dialogue social constructif, sur tous les sujets importants de négociation (évolution des missions de l'établissement public, du niveau de ses emplois, de la place des salariés dans cet ensemble...).

Les négociations du dernier accord-cadre et celles, plus récentes, sur les salaires sont éclairantes sur ce point. Le positionnement des différentes organisations syndicales aussi ! Entre celles qui ne s'engagent jamais, par principe, celle qui n'a pas signé en prétendant avoir défendu vos droits alors qu'elle a omis de les faire valoir quand c'était le moment et celle, plus énigmatique, qui signe le nouvel accord cadre alors qu'elle l'estime en retrait par rapport à l'ancien accord qu'elle n'avait pas signé !

Vous avez du mal à y voir clair. La CFTC aussi. Nous regrettons que vous n'ayez pas l'opportunité de participer aux réunions de négociations pour juger par vous-même du fossé qui sépare, parfois, les paroles et les actes, les positions officielles et les écrits dont ils vous abreuvent régulièrement.

La CFTC ne prétend pas incarner à elle seule l'honnêteté et la probité. Nous vous proposons simplement une autre vision du syndicalisme, transparent et sans langue de bois.

Ne soyez donc pas surpris(e) d'entendre subitement parler d'un syndicat qui s'est montré bien discret ces dernières années, tant dans ses écrits, que dans sa participation au dialogue social. C'est un fait qu'il n'est pas dans notre intention de nier. Nous avons tiré les conséquences de cette situation, pour reconstruire l'image de la CFTC de la Caisse des dépôts et vous proposer une autre alternative.

Recevez, cher(e) collègue, l'assurance de notre sincère engagement syndical.

L'équipe syndicale CFTC

■ ALORS

Si, comme nous, vous souhaitez plus de pluralisme syndical à la Caisse des dépôts pour que toutes les opinions puissent s'exprimer ;

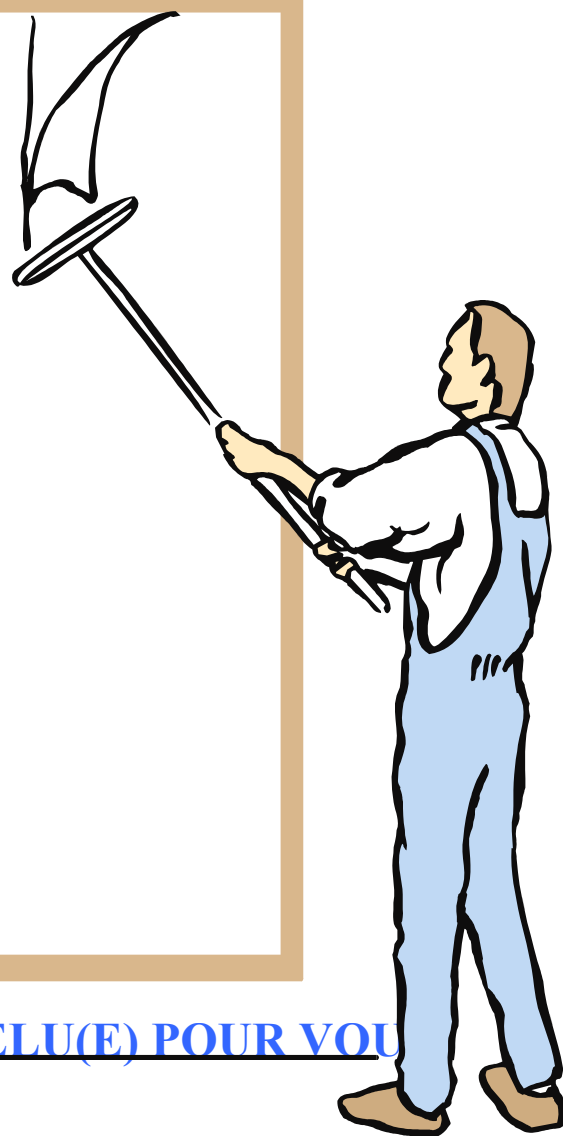
Si, comme nous, vous ne voulez pas laisser le soin à d'autres de décider à votre place de votre avenir ;

Si, comme nous, vous refusez un syndicalisme institutionnalisé et éloigné de vos préoccupations ...

Nous vous demandons de faire confiance à nos candidates et à nos candidats qui s'engagent pour vous et avec vous....

COLLEGE « EMPLOYES »	
Titulaires	Suppléant(e)s
Guy (Germain) FEYBESSE	Samba GUEYE
Sarah LEMESTRE	Toussainte TOZZI

COLLEGE « CADRES ET AGENTS DE MAÎTRISE »	
Titulaires	Suppléant(e)s
Véronique GARCONNET	Albert (Ibrahim) OUAHBA
Catherine HALBWACHS	Véronique GARCONNET
Albert (Ibrahim) OUAHBA	Catherine HALBWACHS
Chrystel PREVOST	Christine LABARRE
Christine LABARRE	Denise MICHAUD
Denise MICHAUD	Chrystel PREVOST



**UN(E) ELU(E) CFTC, C'EST UN(E) ELU(E) POUR VOUS
ET AVEC VOUS**

Retrouvez nous sur intr@net CFTC